

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 Juillet 2016

Le 21 juillet 2016 à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabien BOSSÉ, maire, à la suite de la convocation adressée lui-même, le 11 juillet 2016.

Etaient présents : M. Fabien BOSSE, Mme Anny PROD'HOMME, M. Frédéric MONNIER, Mme Marie-Annick ELUARD, Mme Suzanne BOISSEAU, Mme Karine VIGNERON, M. Samuel DELANOE et Mme Virginie BERGUA

Etaient excusés : M. Patrick GOHIER, M. Stéphane CADEAU

Etait absent : M. Louis PERRAULT

A été nommée secrétaire de séance : Mme Marie-Annick ELUARD

Le compte rendu du 20 juin 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

Del 16-46: Contrats de travail à durée déterminée: animateurs TAP rentrée scolaire 2016/2017

Monsieur le maire propose au conseil municipal, de recruter des agents contractuels pour faire face à de l'encadrement lié à la réforme des rythmes scolaires,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3-3 « 5^{ème} paragraphe »,

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, pour la mise en place des « TAP » Temps d'activités périscolaires 2016/2017, Monsieur le maire propose de recruter deux agents contractuels, dans le grade d'adjoint animation territorial de 2^{ème} classe, sur la base de deux contrats à durée déterminée :

- un agent contractuel, dans le grade d'adjoint animation territorial de 2^{ème} classe, sur la base d'un contrat à durée déterminée du 2 au 16 septembre 2016 inclus, à raison d'un forfait de 2h30 heures par jour d'activité « concernant les élèves en primaires » (soit 3 jours en septembre 2016, rémunéré sur la base du 1^{ère} échelon de l'échelle indiciaire 3 (indice brut 357) du cadre des adjoints animations territoriaux de 2^{ème} classe,
- un agent contractuel, dans le grade d'adjoint animation territorial de 2^{ème} classe, sur la base d'un contrat à durée déterminée du 30 septembre au 14 octobre 2016 inclus, à raison d'un forfait de 2h30 heures par jour d'activité « concernant les élèves en maternelles » (soit une journée en septembre et deux jours en octobre 2016, rémunéré sur la base du 1^{ère} échelon de l'échelle indiciaire 3 (indice brut 357) du cadre des adjoints animations territoriaux de 2^{ème} classe

Les crédits disponibles seront prévus par la modification si nécessaire du budget général,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de recruter deux agents contractuels dans le grade d'adjoint animation territorial de 2^{ème} classe :

- un agent contractuel, dans le grade d'adjoint animation territorial de 2^{ème} classe, sur la base d'un contrat à durée déterminée du 2 au 16 septembre 2016 inclus, à raison d'un forfait de 2h30 heures par jour d'activité « concernant les élèves en primaires» (soit 3 jours en septembre 2016, rémunéré sur la base du 1^{ère} échelon de l'échelle indiciaire 3 (indice brut 357) du cadre des adjoints animations territoriaux de 2^{ème} classe,
- un agent contractuel, dans le grade d'adjoint animation territorial de 2^{ème} classe, sur la base d'un contrat à durée déterminée du 30 septembre au 14 octobre 2016 inclus, à raison d'un forfait de 2h30 heures par jour d'activité « concernant les élèves en maternelles» (soit une journée en septembre et deux jours en octobre 2016, rémunéré sur la base du 1^{ère} échelon de l'échelle indiciaire 3 (indice brut 357) du cadre des adjoints animations territoriaux de 2^{ème} classe

AUTORISE le maire à procéder aux formalités réglementaires pour la signature du contrat.

DEL-16-47 : Commune nouvelle dénomination

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil, la délibération en date du 20 juin 2016, laquelle décidait de la création d'une commune nouvelle par regroupement des communes de La Chapelle Hullin, Chazé-Henry, Combrée, Grugé l'Hôpital, Noëllet, Pouancé, La Prévière, St Michel et Chanveaux, Le Tremblay, Vergonnes.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 20 juin le nom de cette commune nouvelle n'avait pas été défini, une consultation étant en cours auprès des élus et de la population.

Une réunion de l'ensemble des élus municipaux s'est déroulée le 28 juin à NOELLET afin de prendre connaissance des 79 propositions et définir la dénomination de cette future commune.

Monsieur le Maire indique que le choix s'est porté sur OMBREE D'ANJOU. Il propose donc de compléter la délibération du 20 juin 2016

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE que la commune nouvelle sera dénommée « **Ombree d'Anjou** »

SOLLICITE de Madame la Préfète la création de la commune nouvelle d'Ombree d'Anjou

DEL-16-48 : Dotation secours à un administré

M. le Maire informe les membres présents qu'un administré du village nécessite le versement d'un fonds de secours.

Il invite les membres du conseil à étudier ce dossier afin de définir le montant d'aide envisageable.

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres :

- DECIDE de lui attribuer un montant de 300 €.

DEL-16-49 : Rapport annuel 2015 « Service déchets et SPANC »

Monsieur le maire présente au conseil municipal, le rapport annuel 2015 « service déchets » et le rapport annuel 2015 « SPANC » (service assainissement non collectif) de la Communauté de Communes de la Région Pouancé-Combrée,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE de ces rapports.

DEL-16-50 : Rapport annuel 2015 du S.I.A.E.P. du Segréen

Monsieur le maire présente au conseil municipal, le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public concernant l'alimentation en eau potable du SIAEP du Segréen,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, de ses membres présents

PREND ACTE de ce rapport et décide d'en mettre un exemplaire à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Divers

Compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 21 Juillet 2016.

Observations :

NOM	PRENOM	FONCTION	EMARGEMENT
BOSSÉ	Fabien	MAIRE	
PROD'HOMME	Anny	Adjointe au Maire	
MONNIER	Frédéric	Adjoint au Maire	
GOHIER	Patrick	Conseiller	Absent Excusé
VIGNERON	Karine	Conseillère	
ELUARD	Marie-Annick	Conseillère	
CADEAU	Stéphane	Conseiller	Absent excusé
BOISSEAU	Suzanne	Conseillère	
DELANOE	Samuel	Conseiller	
PERRAULT	Louis	Conseiller	Absent
BERGUA	Virginie	Conseillère	